

# Le travail européen des élèves de Montmajour récompensé

Grâce au programme Erasmus +, les élèves ont pu effectuer un stage dans différents pays d'Europe. Une immersion totale qui leur servira dans leur avenir professionnel.

**E**n cette fin du mois de mars se déroulait, au lycée polyvalent Montmajour, une cérémonie particulièrement valorisante pour la section d'enseignement professionnel. Les 90 élèves viennent de se voir remettre l'Europass Mobilité, certificat qui reconnaît leurs compétences au niveau européen.

## En immersion en Irlande, en Espagne ou à Malte

Tout au long de l'année scolaire, les étudiants inscrits dans le projet européen Erasmus + ont effectué un stage professionnel d'un mois en Irlande (73), en Espagne (30) ou à Malte (24), en immersion totale.

Lors de la remise officielle de ces Europass, le principal, Xavier Baudouin, a d'abord félicité les enseignants qui ont porté cette démarche: Audrey del Laso, Véronique Talagrand et Philip Bucwell. Puis il s'est adressé aux élèves et à leurs parents: "La section européenne d'anglais et celle de la langue vivante en espagnol de la SEP se sont engagées, depuis plusieurs années, pour offrir des mobilités à un public ayant moins d'opportunités. Rendu possible par l'accréditation Erasmus



Ces programmes sont reconnus dans tous les pays européens. /PHOTOS DR

+ , l'objectif du programme est d'améliorer les compétences professionnelles et linguistiques des élèves mais aussi de les sensibiliser aux valeurs et à la citoyenneté européennes." M.BC.

## L'Europass Mobilité, qu'est-ce que c'est ?

Le titre d'Europass Mobilité décrit les périodes de stage ou de formation effectuées en Europe. Il valorise toutes les compétences acquises lors de l'expérience de mobilité: les compétences techniques et professionnelles, comme les compétences transversales. Ce document aide à réaliser un CV, à exprimer ses talents lors d'un entretien et à prouver auprès d'un employeur les atouts de la mobilité européenne. C'est un document officiel, gratuit, et reconnu partout en Europe. Il est nominatif et personnalisé. C'est le gage d'une mobilité de qualité: partenariat entre organismes d'envoi et d'accueil, tuteur identifié, convention de stage, objectifs, etc. Il peut être délivré pour toute mobilité européenne réalisée à des fins de formation ou d'éducation, quel que soit son financement (Erasmus + ou autre).